

Définitions des catégories.

Les définitions suivantes ont pour objectif d'aider les auteurs à cocher la bonne catégorie dans la feuille d'inscription. Consciemment, les explications sont courtes afin de faire ressortir les points essentiels.

1. Film documentaire.

Pour les festivals 2011 les catégories « documentaire » et « reportage » seront à nouveau réunies. Cela devrait faciliter les auteurs à choisir la catégorie de leur film. Pour les auteurs intéressés voir les définitions ci-dessous :

1.1. Documentaire

Le thème d'un film documentaire est bien développé et basé sur une solide documentation. Un documentaire contient des informations précises. Les auteurs utilisent des personnes réelles plutôt que des acteurs.

Exemples :

A) Un film documentaire sur le marathon ne couvre pas simplement la course, soit la préparation des coureurs avant le départ, les coureurs et spectateurs pendant la course et l'arrivée. Un thème principal doit être approfondi. Il peut s'agir de comparer différentes méthodes d'entraînement, broser le portrait d'un coureur en le suivant et en l'interviewant quelques temps avant et après la course ou suivre le travail des organisateurs de l'intérieur. Dans ces cas, la course n'est qu'un thème secondaire.

B) Un documentaire sur un jardin zoologique dévoile plus ce qu'un visiteur habituel voit. Il montre le zoo de l'intérieur, le travail des gardiens ou d'autres personnels. Il peut se concentrer sur la nourriture pour les animaux, une espèce ou un groupe d'animaux. Le thème principal doit être clairement défini, le film doit être informatif.

1.2 Reportage

Le reportage est spontané. L'auteur observe la réalité et filme les choses telles qu'elles sont. Il n'a pas, ou peu, de contrôle sur ce qui se passe devant la caméra. Il ne peut pas influencer les protagonistes. Les événements manqués ne peuvent pas être répétés. Le sujet n'est pas ou peu approfondi.

Exemples :

(Pour une meilleure compréhension, nous reprenons les mêmes exemples que ci-dessus.)

A) L'auteur réalise un reportage sur le marathon de Lausanne. Il montre les coureurs qui s'échauffent, le départ, les coureurs et les spectateurs pendant la course, l'arrivée, la remise des prix. Le sujet principal est la course. L'auteur manque l'arrivée du vainqueur, le film est fortement handicapé.

B) L'auteur réalise un reportage sur une visite au jardin zoologique. Il a un regard extérieur, celui du visiteur habituel. Il montre durant un tour du zoo, les animaux, les spectateurs et d'autres attractions qui se trouvent à l'intérieur du zoo. Les événements manqués ont moins d'influences négatives qu'au point A.

2. Film de fiction

Le film de fiction est basé sur une histoire inventée ou des faits réels recréés. Les personnages sont des acteurs. La liberté est totale et la fantaisie est de mise.

Les éléments essentiels sont :

L'introduction présente le protagoniste et son objectif.

Dans la deuxième partie, le protagoniste tente de résoudre le conflit en surmontant les obstacles.

L'œuvre se termine par la résolution du conflit.

Ces éléments sont la base d'une construction solide, mais l'auteur est libre de jouer avec eux.

3. Catégorie libre / Animation / Film expérimental.

Catégorie libre.

Il s'agit de films qui ne peuvent pas être classés dans une catégorie classique. Ils n'ont pas les caractéristiques décrites dans les autres catégories. Un clip par exemple.

Film d'animation.

Le film d'animation classique est réalisé image par image. Actuellement, en plus de la méthode classique, les films d'animation peuvent être produits en utilisant divers moyens techniques comme l'ordinateur, l'appareil de photo, le scanner et bien entendu, une caméra. Pour simplifier, nous pouvons définir qu'un film d'animation est composé d'images mises en mouvement par une autre méthode que celle d'un tournage habituel.

Film expérimental.

Le film expérimental est souvent esthétiquement hors norme, il n'obéit pas à des règles prédéfinies. L'auteur de films expérimentaux a pour objectif principal d'ouvrir de nouvelles voies techniques, sonores et stylistiques. Les œuvres sont particulièrement basées sur les perceptions émotionnelles, affectives et passionnelles.

4. Film jeunesse (Jusqu'à 25 ans)

La catégorie jeunesse comprend les films, de toutes les catégories, réalisés par des jeunes de 25 ans ou moins,

5. One-Minute Cup (60 Secondes)

La distinction essentielle de cette catégorie est la durée maximale de 60 secondes. En ce laps de temps, il faut concevoir une histoire. La chute est souvent comique, mais ce n'est pas une obligation.